



Reconnaissance de paternité

Par **Michel**, le **30/03/2010** à **15:10**

Bonjour,

Je suis marié et j'ai une liaison extraconjugale avec une jeune femme de nationalité africaine. Celle-ci est enceinte de moi et me demande de reconnaître l'enfant. Elle est actuellement en France avec un visa de 3 mois qui va expirer après la naissance de cet enfant. L'enfant va donc naître en France. Suis-je obligé de le reconnaître ? Quelles conséquences pour lui, sa mère et aussi pour moi et ma famille ?

Merci de votre réponse.